



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	6 mars 2017	Séance du : 15 mars 2017
	<u>Votes : 42</u>	L'An Deux Mille dix-sept, le quinze mars à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 33	Pour : 42	
Absents : 3	Contre : 0	
Représentés : 9	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIER (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan) représenté M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Gérald VALENTINI (Valmascle) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan),

Absents : M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret),

Objet : Budget primitif 2017 – Budget annexe ZAC la Salamane.

Monsieur BRUN donne lecture du projet de Budget annexe ZAC la Salamane. Considérant le projet de budget primitif 2017 du Budget annexe ZAC la Salamane, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le budget primitif 2017 :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	BP 2017	Chap.	Désignation	BP 2017
011	Charges à caractère général	700 000.00	70	Produits des services	1 790 000.00
66	Charges financières	193 050.00	042	Opérations d'ordre entre section	6 839 879.45
65	Autres charges courantes	10.00	043	Opérations d'ordre intérieur section	193 050.00
042	Opérations d'ordre entre section	7 736 819.45			
043	Opérations d'ordre intérieur section	193 050.00			
Total		8 822 929.45	Total		8 822 929.45

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	BP 2017	Chap.	Désignation	BP 2017
16	Emprunts et dettes assimilées	1 982 210.85	040	Opérations d'ordre entre section	7 736 819.45
040	Opérations d'ordre entre section	6 839 879.45	001	Résultat antérieur reporté	1 085 270.85
Total		8 822 090.30	Total		8 822 090.30

Considérant l'avis favorable émis par la commission moyens généraux réunie le 1^{er} Mars 2017, il est demandé aux membres du conseil d'approuver le budget primitif 2017 du Budget annexe ZAC la Salamane tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget primitif 2017 du budget annexe de la ZAC de la Salamane de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2017.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BRUN, et après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le budget primitif 2017 du budget annexe de la ZAC de la Salamane de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2017 tel que présenté.

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20170317-2017-03-15-44-DE
Date de télétransmission : 22/03/2017
Date de réception préfecture : 22/03/2017